

Nombre de Conseillers Communautaires :

- en exercice : 82
- présents titulaires : 48
- présents suppléants : 2
- procurations : 14
- votants : 62
- pour : 62

DELIBERATION n° 2022/022

L'an deux mille vingt-deux et le 21 février à 18 heures trente, le Conseil Communautaire du Plateau de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 14 février 2021, s'est réuni, au gymnase de LANNEMEZAN, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO. Monsieur Ludovic PONTICO a été désigné secrétaire de séance.

Présents titulaires/suppléants : Lionel CAZAUX, Bruno FOURCADE, Roger LACOME, Philippe SOLAZ, Maryvonne HEGUY, Maurice LOUDET, , Hervé CARRERE, Francis ESCUDE, Jean-Marc BEGUE, Régine SARRAT, Rose-Marie COLOMES, Eric LUVISUTTO (suppléant de Romain CAUCHOIS), Xavier SARNIGUET, Jean-Paul LARAN, Pascal LACHAUD, Jean-Marc DUPOUY, José DUFRECHOU (suppléant de Jean-Marie VIGNES), Alain PIASER, Noël ABADIE, Catherine CORREGE, Bernadette GACHASSIN, Ludovic PONTICO, Véronique MOUNIC, Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Céline CASSAGNEAU, Nicolas COLOMES, Alain DASQUE, Gisèle ROUILLON, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Dominique DEMIMUID, Christine FAUGERE, Chrystelle MAUPAS, Dominique ZAPPAROLI, Patrick ABADIE, Véronique MAZOUÉ, Christiane ROTGE, Charles RODRIGUES, Joël DEVAUD, André RECURT, Joëlle ABADIE, François DABEZIES et Didier FAVARO.

Titulaires ayant donné procuration : Pascale LEONARD à Rose-Marie COLOMES, Albert BEGUE à Maurice LOUDET, Christophe MUSE à Joëlle ABADIE, Christine MONLEZUN à Joëlle ABADIE, Jean-Charles LAUREYS à Martine LABAT, André QUINON à Jean-Marc DUPOUY, Geneviève PFLIMLIN à Christine FAUGERE, Jean-Pierre CABOS à Jean-Marie DA BENTA, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Pascal AUDIC à Robert MONZANI, Elisa PANOFRE à Véronique MAZOUÉ, Valérie DUPLAN, à Ludovic PONTICO et Gérard SABATHIE à Bernard PLANO.

Absents excusés : Fabienne LOHOU, Jean-Claude JACOMET, Carine VIDAL, Pierre DUMAINE, Fabienne ROYO, Jean-Bernard COLOMES, Jean-Marc GRANIE, Patricia CORREGE, Serge SOHIER, Nathalie SALCUNI, Jean-Marc BABOU, Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Philippe LACOSTE, Joëlle VIGNEAUX, Guy RAYNAL Aimé COURTADE et Jean-Paul COMPAGNET.

Objet : Finances - Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe produits grotte et gouffre

Le compte administratif 2021 peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu (€)	Réalisé (€)	Prévu (€)	Réalisé (€)
Dépenses de l'exercice	279 638	247 101.20	53 094	48 330.09
Recettes de l'exercice	279 638	261 856.97	53 094	33 574.32
Résultats de l'exercice		14 755.77		-14 755.77

Le Conseil Communautaire désigne M. Philippe SOLAZ pour présider l'adoption du compte administratif 2021 du budget annexe produits grotte et gouffre.

Il propose d'adopter le compte administratif 2021 du budget produits grotte et gouffre et demande de bien vouloir en délibérer.

Monsieur Bernard PLANO se retire et ne prend pas part au vote.

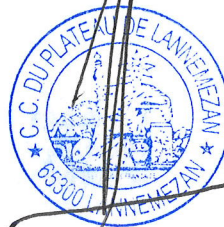
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président de séance entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

DECIDE

D'adopter le Compte Administratif 2021 du budget annexe produits grotte et gouffre.

Pour copie conforme,
Le Président
Bernard PLANO



Affichée le 28 FEV. 2022

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20220221-2022-022-BF
Date de télétransmission : 28/02/2022
Date de réception préfecture : 28/02/2022